

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE METHODOLOGIE VISANT A INTEGRER L'INDICE DE VALEUR SOCIALE INTEGREE (IVSI) DANS LA GOUVERNANCE DU DIGITAL TWIN DE LA VILLE D'AGADIR (MAROC)

Code budget : EEP001

Projet : INTERMED26

Rubrique d'imputation : N/A

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 91 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

En 2025, MedCities a mené, avec les municipalités d'Agadir (Maroc) et de Zgharta-Ehden (Liban), l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie de calcul d'un Indice de la Valeur Sociale Intégrale (IVSI) pour certaines initiatives à Agadir et Zgharta-Ehden. Cette activité a été menée dans le cadre du projet LASERMED 2025 (Local Development Initiative with a Social and Environmental Perspective in the Mediterranean), promu par MedCities et financé par la Diputació de Barcelona. Dans ce cadre, le projet a permis de renforcer les capacités municipales pour mesurer, en termes monétaires, la valeur générée par des politiques publiques et initiatives sociales, facilitant ainsi des décisions plus informées, orientées vers la durabilité et l'inclusion.

À partir des actions de l'année précédente, le projet INTERMED26, mené par MedCités et financé par l'AMB, poursuivra ce qui a été initié en intégrant la méthodologie VSI dans la gouvernance de la politique d'investissements, à partir des données collectées par des solutions numériques intégrées dans le Digital Twin de la Ville d'Agadir. Ce projet pilote aura pour objectif de comparer la valeur économique et la valeur sociale des investissements et facilitera la prise de décision orientée vers l'équité, la durabilité et la justice sociale. En particulier, le projet pilote s'attachera à : i) mesurer la valeur sociale générée par deux investissements numériques (des composantes identifiées comme prioritaires « eau » et « éclairage »), en évaluant leurs effets réels sur les habitants et sur le territoire ; ii) traduire les données et indicateurs déjà disponibles (sociodémographiques, environnementaux, financiers, urbanisme, subventions, services urbains, etc.) en une lecture orientée vers la valeur ; et iii) produire un outil de soutien stratégique à la décision, capable d'identifier quelles composantes des investissements numériques génèrent le plus de valeur publique et lesquelles nécessitent des ajustements. Cela permettra d'orienter les prochaines étapes de la transformation numérique de manière plus ciblée, plus efficace et alignée avec les priorités sociales.

Cette nouvelle phase renforcera aussi l'échange technique entre les membres du réseau MedCities et approfondira des thématiques d'intérêt pour l'Aire Métropolitaine de Barcelone (AMB) et les municipalités métropolitaines. Le programme intégrera de manière prioritaire la dimension numérique métropolitaine et favorisera le transfert de méthodologies innovantes pour renforcer la capacité d'analyse et de gouvernance des gouvernements locaux.

Dans ce contexte, un service d'expertise polyvalent pour élaborer et mettre en œuvre une méthodologie visant à intégrer l'Indice de Valeur Sociale Intégrée (IVSI) dans la gouvernance du Digital Twin de la Ville d'Agadir est nécessaire.

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie visant à intégrer l'indice de valeur sociale intégrée (IVSI) dans la gouvernance du Digital Twin de la ville d'Agadir (Maroc).

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

A. Phase de préparation méthodologique et application de la Théorie du Changement

Cette première étape aura pour objectif de définir clairement le périmètre analytique, méthodologique et territorial de l'étude. En coordination avec la municipalité d'Agadir, le fournisseur de service devra sélectionner les plateformes numériques de la ville d'Agadir à analyser selon les 2 composantes prioritaires identifiées par la municipalité, soit « eau » et « éclairage » ainsi que la délimitation territoriale du projet pilote.

Le fournisseur devra aussi élaborer une Théorie du Changement pour chacune des composantes analysées afin d'avoir une référence analytique pour relier les informations produites par le Digital Twin à l'évaluation de la valeur sociale générée par les investissements numériques.

Tâches attendues du fournisseur :

- Se coordonner avec la municipalité d'Agadir pour délimiter le périmètre du projet pilote
- Élaborer une Théorie du Changement pour chaque composante analysée

Livrable de la Tâche A :

- A.1 Document méthodologique qui identifie le périmètre de l'analyse, minimum 3 pages
- A.2 Un rapport décrivant de manière exhaustive la Théorie du Changement pour chaque composante, minimum 5 pages

B. Phase de collecte des données et identification des variables

Pour cette phase, le fournisseur de service travaillera en collaboration avec un interlocuteur technique local, mandaté par MedCités, qui se chargera de collecter les données nécessaires auprès de la municipalité d'Agadir et des parties prenantes.

Dans un premier temps, le fournisseur de service réalisera une identification des parties prenantes pertinentes et un guide d'entretiens ou d'enquêtes à mener auprès de celles-ci. L'interlocuteur local se chargera de réaliser les consultations auprès des parties prenantes selon la méthodologie établie par le fournisseur de service. Une fois ces consultations réalisées, le fournisseur devra identifier les variables de valeur et les proxies de monétisation afin d'estimer la valeur économique de changements opérationnels. Ce travail préparatoire constituera la base technique essentielle pour le calcul de la VSI de la Phase C.

Tâches attendues du fournisseur :

- Se coordonner avec l'interlocuteur local pour la définition des données à collecter et des parties prenantes à impliquer pour les collecter.

- Concevoir la méthodologie des consultations (guides d'entretiens, structure analytique et recommandations techniques).
- Identifier les données nécessaires pour la phase de calcul de l'IVSI (phase C), soit les variables de valeur sociale générées par les investissements numériques et les proxies.

Livrables de la Tâche B :

- B.1 Cartographie des parties prenantes pour chaque outil numérique, en format Word
- B.2 Guides d'entretiens pour chaque outil numérique, en format Word
- B.3 Liste des variables de valeur, indicateurs utilisés et proxies monétaires pour chaque outil, sous forme de tableau Excel

C. Phase de calcul de la valeur sociale générée

Cette phase consiste à monétiser la valeur sociale générée par les investissements numériques analysés et traduire les changements sociaux et opérationnels identifiés en valeurs monétaires. Le fournisseur devra procéder au calcul de la valeur sociale totale générée et faire valider les résultats obtenus par la ville d'Agadir.

Tâches attendues du fournisseur :

- Procéder au calcul de la valeur sociale générée
- Se coordonner avec la municipalité d'Agadir pour valider les résultats

Livrables de la Tâche C :

- C.1 Fichier de calcul de la Valeur Sociale Intégrée pour chaque plateforme numérique et tableau de bord, sous forme de tableau Excel
- C.2 Un rapport sur le calcul de la VSI pour chaque composante et principales conclusions, en format Word, d'environ 40 pages

D. Phase de capitalisation et de clôture

Cette phase a pour objectif de capitaliser les connaissances générées au cours du projet pilote. Elle sera réalisée une fois le calcul de la VSI terminé. Le fournisseur de service fournira un appui à MedCités et la municipalité d'Agadir pour la diffusion de la méthodologie élaborée et des résultats du projet pilote. En particulier, le fournisseur devra soutenir l'organisation de :

- Une session de clôture du projet avec MedCités et la municipalité d'Agadir, en ligne, d'environ 1h
- 2 sessions de transfert de connaissances entre Agadir et l'AMB qui pourront être organisées à 2 périodes différentes (à définir avec MedCités), en ligne, d'environ 1h chacune
- Une session de capitalisation destiné aux membres de MedCités, en ligne, d'environ 1h30

Tâches attendues du fournisseur :

- Participer à la capitalisation du projet pilote en fournissant un appui méthodologique à MedCités et la municipalité d'Agadir (élaboration de la note conceptuelle des sessions en collaboration avec MedCités, appui à la présentation de la méthodologie, réponses aux questions des participants)

Livrables de la Tâche D :

- D.1 Présentation PPT finale du projet à utiliser pour les évènements de capitalisation mentionnés ci-dessus, d'environ 15 diapositives
- D.2 Rapport sur les activités de capitalisation, environ 10 pages

Tous les documents et livrables devront être rédigés en français. Ils seront considérés comme définitifs dès la validation de MedCities.

Calendrier approximatif de mise en œuvre du service :

	Av.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Phases									
A Préparation méthodologique	■	■	■						
A Application de la Théorie du Changement		■	■	■					
B Inventaire initial des sources de données			■	■	■				
B Sélection des groupes d'intérêt et consultations				■	■	■	■		
B Identification des variables de valeur et des proxys					■	■	■	■	■
C Calcul de la Valeur Sociale Générée (VSI), ratios et tableau de bord						■	■	■	■
D Capitalisation et clôture								■	■

Profil(s) recherché(s) :

- Licence, Master ou équivalent, pertinent pour réaliser ces tâches : sciences de l'économie, statistiques, gestion des entreprises ou administrations, développement durable (RSE, évaluation d'impact, environnement).
- Au moins 5 ans d'expérience en évaluation d'impacts sociaux.
- Expérience au Maghreb souhaitable, en particulier au Maroc.

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 15 décembre 2026. Le service sera prêté à partir des locaux du fournisseur de service. Le service sera régi par la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 14.850,00€ (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 17.968,50€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

2 factures doivent être présentées avec le détail suivant :

- 50% du montant à la validation des livrables de la phase A
- 50% du montant à la validation des livrables des phases B, C et D

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCités ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

General Secretariat

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 5 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour le service d'élaboration et de mise en œuvre d'une méthodologie visant à intégrer l'indice de valeur sociale intégrée (IVSI) dans la gouvernance du Digital Twin de la ville d'Agadir (Maroc)".

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrites aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services : une note méthodologique qui indique la façon dont le fournisseur compte déployer le service, avec une description des tâches et des livrables, et le calendrier d'exécution.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.

- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficience de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 22 avril 2026

Jordi Castellana Gamisans
Secrétaire général par intérim